



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/04/14

Reçu en Préfecture le : 29/04/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 28 avril 2014
D - 2014 / 198

Aujourd'hui 28 avril 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana marie TORRES

Vente de livres retirés des collections. Autorisation.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de l'année 2014 la Bibliothèque propose d'organiser, comme en 2013, des braderies conviviales et de proximité dans les quartiers.

Avec des stocks réduits et adaptés (5 000 volumes environ), elles gagneront en efficience, limitant l'investissement en personnel et en logistique ;
Intégrées autant que possible à des temps forts de la vie des quartiers, elles bénéficieront d'une attractivité renforcée et feront découvrir les bibliothèques à un public qui peut parfois hésiter à les fréquenter, dans la logique développée par les expériences de « biblio. », qui consistent à aller au devant des publics potentiels.

En conséquence, sont envisagées trois braderies - qui n'épuiseront pas les capacités de dons aux services de la Ville ou à des associations.

- à la bibliothèque du **Jardin public**, le 24 Mai, dans le jardin.
- à la bibliothèque du **Grand Parc**, le 28 Juin en ouverture des manifestations de « Grand Parc en fête »
- à la bibliothèque de **Bordeaux Lac**, le 11 octobre afin de sensibiliser le public du nouveau quartier de Ginko.

Ces braderies seront organisées les samedis, de 10 h à 16 h, ou jusqu'à épuisement des stocks. Elles seront situées soit à l'intérieur de la bibliothèque (Bordeaux-Lac), soit à proximité immédiate (Jardin public, Grand-Parc) sous des tentes de type barnum.

Les ouvrages seront mis en vente au prix de 1 euro.

Comme auparavant, sont concernés :

- les documents au contenu périmé,
- les ouvrages dont le nombre d'exemplaires est devenu trop important par rapport aux besoins,
- les documents ne correspondant plus à la demande du public.

Seuls les ouvrages soigneusement sélectionnés grâce aux compétences techniques et scientifiques des bibliothécaires seront proposés, et uniquement aux particuliers.

Tous présentent un état physique correct mais un contenu dépassé ou ne correspondant plus à la demande du public. Ils n'ont plus de valeur marchande, car leur usage en bibliothèque a modifié leur aspect (couverture plastifiée, tampons, cotation...). Leur mise en vente ne constitue donc pas une concurrence avec le marché du neuf ni même celui de l'occasion.

Les ouvrages relevant, par leur intérêt historique, littéraire, scientifique ou artistique, du domaine public de la collectivité sont bien entendu exclus de ce processus.

Les ouvrages invendus à l'issue de la braderie seront soit mis à disposition gracieuse du public par l'intermédiaire des boîtes à lire, soit détruits en dernier ressort.

En conséquence, je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à procéder à :

- la vente à des particuliers des ouvrages désaffectés lors des trois braderies organisées à la bibliothèque du Jardin public, le 24 Mai ; à la bibliothèque de Grand Parc le 28 Juin, et à la bibliothèque de Bordeaux Lac le 28 octobre, au tarif unitaire de 1 euro.
- la mise à disposition du public par l'intermédiaire des boîtes à lire ou la destruction des ouvrages non vendus.

La perception des recettes correspondantes se fera par l'intermédiaire de la Régie de recettes de la Direction des bibliothèques, et les sommes seront imputées à l'article 7078.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 avril 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT